



FORMATION EN PRÉSENTIEL

# MODULE COMPLEMENTAIRE SSIAP2

Dernière mise à jour le 04/08/2021.

## OBJECTIF

Cette formation permet d'accéder au diplôme SSIAP2 de chef d'équipe de Sécurité Incendie SSIAP2 par équivalence, pour les hommes du rang des sapeurs-pompiers professionnels ou volontaires souhaitant évoluer dans le domaine de la sécurité incendie et disposant des prérequis nécessaires.

## COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Connaître les dispositions applicables en hygiène et sécurité du travail en matière de sécurité incendie
- Savoir manipuler le SSI et connaître les tableaux de signalisation sur lesquels le chef d'équipe est susceptible d'intervenir, identifier et interpréter les différents signaux
- Savoir gérer la situation de crise : savoir connaître les procédures et les consignes, savoir gérer les intervenants, savoir prendre des décisions adaptées et savoir mettre en œuvre des actions, des moyens appropriés visant à faciliter l'action des sapeurs pompiers

## PUBLIC CONCERNÉ

Etre ou avoir été homme du rang des sapeurs-pompiers professionnels ou volontaires souhaitant évoluer dans le domaine de la sécurité incendie et disposant des prérequis nécessaires.

## MODALITÉS D'ACCÈS

Pour l'inscription il sera demandé attestation d'emploi, copie du certificat SST en cours de validité ou AFPS ou PSC 1 ou PSE de moins de 2 ans, le certificat médical complété, pièce d'identité, photo et l'évaluation complétée. Inscription dans un délai de 15 jours minimum pour organisation en amont, le planning des sessions est consultable via <https://www.action-securite.com/incendie/calendrier-des-formations>

## MODALITÉS DE DÉROULEMENT DE L'ACTION DE FORMATION

Cours théoriques avec méthodes directives et participatives, cas pratiques et mises en situation

Tarif

**750 € HT**  
par participant

Réf.

MC SSIAP2

Contact

0558573102  
[formation@action-securite.com](mailto:formation@action-securite.com)  
[www.action-securite.com](http://www.action-securite.com)

## PRÉ-REQUIS

- Etre titulaire d'une qualification de secourisme (PSC1, SST, PSE1 ou PSE2) en cours de validité
- Satisfaire à une évaluation, réalisée par le centre de formation, de la capacité du candidat à rédiger sur la main courante les anomalies constatées lors d'une ronde et à alerter les secours;
- Hommes du rang des sapeurs pompiers professionnels ou volontaires, des pompiers militaires de l'armée de terre, de l'armée de l'air ou des marins pompiers de la marine, titulaires du brevet national des jeunes sapeurs-pompiers

## ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Formation accessible aux personnes en situation de handicap sous réserve du résultat du certificat médical permettant l'accès à cette formation et d'un entretien préalable afin de prévoir une organisation et un environnement adaptés. Un référent handicap est à votre écoute pour vous accompagner dans la démarche et au besoin vous orienter vers les partenaires spécialisés.

## MÉTHODES ET MOYENS MOBILISÉS

Enseignements théoriques en salle équipée, étude de cas, scénarios. Mises en situation d'intervention, QCM d'entraînement. Un support de formation sera remis en fin de formation aux stagiaires. Enseignements théoriques en salle équipée. Matériel conforme à l'annexe XI de l'arrêté SSIAP Arrêté du 02 mai 2005 (modifié par décret) et consultable via <https://www.action-securite.com/incendie/le-centre>



Niveau

**Autres formations  
professionnelles continues**



Modalité

**Présentiel**



Effectif par session

**1 mini > 12 maxi**



Durée

**28 heures / 4 jour(s)**



# PROGRAMME

## 1. Manipulation du Système de Sécurité Incendie 8h00

- Connaître les tableaux de signalisation sur lesquels le chef d'équipe est susceptible d'intervenir, identifier et interpréter les différents signaux

## 2. Hygiène et sécurité du travail en matière de sécurité incendie

- connaître les dispositions applicables en hygiène et sécurité du travail en matière de sécurité incendie

## 3. Chef du poste central de sécurité en situation de crise

- Connaître les procédures et les consignes
- Gérer les intervenants, prendre les décisions adaptées
- Connaître et mettre en action les moyens visant à faciliter l'intervention des sapeurs-pompier

« Le programme est défini tel que l'arrêté du 2 mai 2005 modifié A « La surveillance des établissements doit être assurée en présence du public (...) le personnel attaché à la sécurité dans l'établissement doit être titulaire de la qualification attachée à son emploi » - articles MS 45, 46 et 48 du règlement de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les Etablissements Recevant du Public.

Information sur la durée de validité

La durée de validité est de trois années à date anniversaire, à échéance le titulaire du diplôme devra effectuer un Maintien des Acquis et des Compétences dans les conditions suivantes :

- Soit un recyclage : la validité est de trois ans maximum à la date d'obtention du diplôme et justifier de 1607 h en qualité de SSIAP 2 sur les 36 derniers mois.

- Soit une remise à niveau : La validité est supérieure aux trois ans à la date d'obtention du diplôme ou ne justifie pas de 1607 h en qualité de SSIAP 2 sur les 36 derniers mois.

# LES PLUS

Formateur expert en sécurité incendie

## INTERVENANT(S)

Formateur expert dans le milieu de la sécurité incendie

## ÉVALUATION

Appréciation par le participant du niveau d'amélioration de ses connaissances et compétences, Evaluation au fur et à mesure de la progression, QCM de 30 questions portant sur l'ensemble du programme

## ATTRIBUTION FINALE

Module complémentaire SSIAP1

## MAINTIEN DES CONNAISSANCES



Avant la fin de la période de validité de 36 mois, l'apprenant doit suivre une session de RECYCLAGE SSIAP 2